



Conseil municipal du 29 juin 2015 | Intervention de politique générale

## **Intervention de Matthieu THEURIER au nom du groupe écologiste**

### **Garantir le logement pour toutes et tous**

Madame la Maire, Cher-e-s collègues,

Ces dernières semaines la question du logement à Rennes a une nouvelle fois fait débat.

Tout d'abord à travers ce que les médias ont baptisé « l'affaire Maryvonne ». Une maison laissée vacante pendant plusieurs années par sa propriétaire, Maryvonne Thamin, et qui s'est retrouvée squattée sans que cela ne pose visiblement de problème majeur jusqu'à ce que ladite propriétaire souhaite à nouveau occuper son bien – ce qui, d'ailleurs, est parfaitement légitime.

Et là c'est l'emballement médiatique. L'extrême droite, accompagnée de quelques bonnets rouges bien éloignés des portiques éco-taxé, fait de Madame Thamin une martyre. La droite municipale s'en mêle à son tour et demande la création d'une mission d'information pour traiter, je cite, « d'une part les problèmes de biens immobiliers vacants et d'immeubles squattés et d'autres part de l'environnement associatif (dont sont proches certain-e-s élu-e-s de votre majorité) qui favorise le squat par l'exploitation des failles et vides juridiques. »... Cette interpellation qui revient comme une rengaine au sein du conseil municipal d'aujourd'hui mérite quelques réponses.

Tout d'abord, je suis toujours étonné, agacé et surtout inquiet de voir la droite dite républicaine emboîter le pas de quelques groupuscules d'extrême droite. Malheureusement, si j'en crois les dernières communication de Monsieur Plouvier, j'ai bien peur que la droite rennaise soit désormais coutumière du fait, épousant ainsi la ligne Sarkozy / Buisson au détriment de la ligne plus gaulliste ou catholique sociale à laquelle nous étions habitués. On connaît les égarements du sarkozysme, on sait aussi qu'ils alimentent avant tout l'extrême droite et son idéologie nauséabonde. Chacun prendra ses responsabilités.

Ensuite, il faut rappeler que la loi DALO votée par la droite et dénoncée aussi par la droite lors de « l'affaire Maryvonne » n'empêche en rien, contrairement à ce qui a pu être dit, la possibilité de récupérer un bien immobilier en quelques jours en cas de squat. La réalité, c'est que Madame Thamin a laissé sa maison

vacante pendant plusieurs années et qu'elle n'a pas donné suite aux notifications du squat de son habitation, après avoir pourtant été prévenue à deux reprises de l'occupation illégale par les services de la Ville de Rennes. Quand Madame Thamin a voulu récupérer son bien, il a suffi d'une procédure juridique pour qu'elle parvienne en quelques jours à ses fins.

La véritable conclusion de cette affaire, c'est que faute de projet, la droite rennaise a décidé d'appliquer « la politique du fait divers ». Chaque fait divers qui se produit à Rennes devient ainsi une règle générale pour toute la ville. Une maison est squattée, vite ! il faut une évaluation de la vacance des logements et vite ! il faut contrôler les associations qui luttent pour le droit au logement au prétexte « qu'elles favoriseraient les squat ».

Pour notre part, nous n'avons pas attendu ce fait divers pour nous soucier du droit au logement à Rennes. Faciliter l'accès au logement, c'est d'abord réguler le marché immobilier et construire en fonction des besoins. À l'inverse donc de la logique libérale portée par la droite. C'est aussi, construire une large part de logements sociaux. À l'inverse des propositions faites la droite rennaise qui souhaite vendre une partie du parc HLM !

Garantir le logement pour toutes et tous, c'est mener une politique de la ville ambitieuse. La droite rennaise n'a pas voté le contrat de ville qui offre pourtant des moyens supplémentaires pour la politique du logement notamment pour les quartiers prioritaires.

Garantir le droit au logement c'est aussi lutter contre la vacance des logements. Il ne vous aura pas échappé que le programme de la majorité métropolitaine prévoit bien la réalisation d'une étude spécifique sur la vacance des logements, à l'échelle de l'agglomération et que nous ne vous avons donc pas attendu pour cela.

Enfin, vous reprochez à « l'environnement associatif » de favoriser le squat. Je vous invite à un peu de respect dans vos propos. Plusieurs de ces associations que vous dénoncez ont passé des conventions avec certaines communes de la métropole (dont Rennes mais aussi Pacé, Bruz ou Chantepie), et accompagnent dans ce cadre l'hébergement de plusieurs familles. Ces associations agissent en complémentarité avec les autres dispositifs publics existants. En accompagnant plusieurs familles, elles leur évitent justement d'être à la rue ou dans un squat. D'ailleurs, quel est cet environnement associatif dont vous parlez ? En tant qu'élus, nous sommes partenaires de *Un Toit c'est un droit*, de *Droit au Logement* mais aussi de la *Fondation Abbé Pierre*, de la *Croix-Rouge* ou même du *Secours Catholique* ! De toutes les associations qui se battent contre la misère et dont vous dénoncez pourtant l'action aujourd'hui.

**Vous oubliez aussi Monsieur Plouvier que le logement est un droit. Un droit qui figure dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme tout comme dans le préambule de la Constitution française datant de**

### **1946 et directement issu du Conseil National de la Résistance.**

J'ai lu récemment que vous avez voulu célébrer le 18 juin à votre manière. Je veux vous rappeler que la Résistance qui s'est organisée suite à l'appel de celui qui deviendra le général De Gaulle a été aussi porteuse à la sortie de la guerre de la construction du modèle social français. Ce modèle que vous voulez mettre à mal aujourd'hui. **Commémorer le 18 juin 1940, cela doit être aussi en défendre l'héritage au quotidien.**

Vous le savez, le droit au logement n'est pas toujours respecté. Nous avons souvent pu le déplorer à Rennes où de nombreuses personnes, particulièrement des personnes migrantes, vivent justement à la rue ou dans des squats. Pas par plaisir d'enfreindre les lois, mais bien par nécessité. À force de conviction, de débats et d'actions, les choses changent petit à petit. Il y a un an, nous l'avions fortement dénoncé, une soixantaine de migrants avaient planté leurs tentes à Cleunay et étaient restés sans solution d'hébergement pendant de trop longues semaines. Un an plus tard, les 18 Somaliens expulsés du squat de Thorigné, le 10 juin dernier, ont tous été relogés en moins de trois jours. Et même si la solution n'était là que provisoire, encore une fois, les associations que vous dénoncez Monsieur Plouvier ont joué leur rôle d'alerte. Cela faisait en effet plusieurs semaines qu'elles interpellaient les pouvoirs publics pour rappeler les risques liés à cette expulsion, les drames humains que provoquent des expulsions sans qu'aucune solution de relogement ne soit envisagée. Ces mêmes associations qui nous alertent aujourd'hui sur le fait que d'autres squats pourraient à leur tour être évacués avec le risque que d'autres familles se retrouvent à la rue cet été.

Oui la situation du logement des plus démunis reste fragile.

Oui il faut amplifier nos efforts pour l'hébergement d'urgence notamment en permettant aux communes de Rennes Métropole qui le souhaitent de rejoindre la plateforme COORUS. Les 11000 places de Centre d'hébergement et d'accueil pour les demandeurs d'asile annoncées (CADA) par le gouvernement ne seront pas de trop.

Oui il nous faut en faire encore plus pour que le droit au logement de toutes et tous soit garanti. Mais nous sommes au travail et les choses avancent. Et ce travail d'ampleur ne sera pas infléchi par la démagogie bon marché d'une droite rennaise qui a visiblement choisi de faire la quête chez les électeurs du front national.